L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE 26 FEVRIER 1882.

LES
MÉMOIRES DE M. CLAUDE.

Extrait du 5me Volume

Le crime de Tropmann, expié en janvier 1870.

UNE CONVERSATION AVEC TROPMANN.

Lorsque le cadavre de Jean Kinck père fut découvert, lorsque le juge d'instruction fit connaître cette découverte à l'assassin, Tropmann, d'une nature très dissimulée et très rédéchie, se renferma dans une nouvelle réserve vis-à-vis du magistrat.

Il ne dit plus rien.

Mais rentré dans son cachot, décidé à tout tenter pour retourner en Alsace, où il espérait recouvrer sa liberté, il me fit parvenir ce billet:

"Monsieur Claude, je vous prie de vous rendre au plus vite dans ma cellule. J'ai de très *sérieuses* révélations à vous faire.

"Je vous salue,

"J. B. TROPMANN."

Sur l'avis du juge d'instruction, je me rendis auprès du prisonnier, après avoir reçu toute sa vie de n'accorder qu'une croyance très limitée à ces confidences.

Je me disposai donc à profiter de la bonne volonté de Tropmann, qui, depuis quelque temps, était en veine de vérité.

Dès qu'il m'aperçut, il me reçut avec un entrain qui contrastait avec ses allures taciturnes.

Après avoir congédié ses gardiens, je lui dis que j'étais prêt à recueillir ses *sérieuses* révélations.

—Monsieur Claude, me dit-il, après la découverte du père Kink, je n'ai plus rien à déguiser. Pour mériter l'indulgence de la justice, je n'ai qu'à dire la vérité. Eh bien! vous savez déjà, n'est-ce pas, que c'est moi qui ai tué Jean Kinck et qui l'ai enterré?

—Vous ne pouvez plus nier votre crime, lui répondis-je, dès que vous avez donné les indications nécessaires pour découvrir son cadavre.

—Mais savez-vous comment il est mort?

—Oui, par l'acide prussique.

—Et savez-vous comment je me suis procuré?

—Non, lui répondis-je.

—Par des moyens électro chimiques qui, sont précieux pour la fabrication de la fausse monnaie. Il y a un système d'argenture et de dorure électrique où l'on se sert de cyanure de potassium. En pratiquant ce système pour notre industrie monétaire, je me suis familiarisé avec ce poison, et de là à l'acide prussique, vous le savez, il n'y a qu'un pas!

—Pourquoi, lui demandai-je, puisque M. Kinck, selon vous, consentait à devenir votre complice au château d'Hasenfluch, l'avez-vous tué, dès qu'il devenait pour vous cependant un utile associé?

—Parceque, précisément, M. Kinck, dont la probité était en perpétuel combat avec l'avarice, n'était refusé à notre dernier voyage, à rester mon associé.

—Pourtant, me hâtai-je de lui objecter, ne disais-tu pas à sa femme qu'il était *sûr de gagner* bientôt avec vous un million?

—Oui, mais par un autre moyen que celui de la fausse monnaie.

—Et vous le connaissez, ce moyen?

—C'est parce que je l'ai connu que je l'ai tué.

—Et quel était-il?

—Le hasard le lui avait fourni, en vidant, un jour, sans moi, les ruines du vieux château d'Hasenfluch, dont les souterraine devaient servir d'atelier à notre fabrique de fausse monnaie.

—Tout cela n'est pas sérieux, lui objectai-je en l'interrompant, pas plus que votre fabrique de fausse monnaie que vous avez inventée pour noircir encore la mémoire de votre bienfaiteur. Et, en admettant même votre version, elle la condamnent. Comment supposer que vous avez tué un homme parce qu'il vous initiait à ses projets et qu'il vous en promettait tous les bénéfices?

—Cela devient très admissible, me répondit-il, quand vous saurez qu'en quittant le même jour Kinck, je vis un vieillard qui, ayant surpris dans la forêt le secret de notre conversation, me dit: Il faut que le secret de cet homme meure avec lui.

—Quoi! ce n'était pas uniquement pour vous approprier la fortune de Kinck ajoutai-je, que vous l'avez empoisonné?

—Non, monsieur.

—Mais, ajoutai-je, vous n'avez pas les mêmes raisons, à Pantin, pour exterminer ainsi sa famille?

—Dès que cette famille était instruite, comme Kinck, comme moi, de ce secret, toute la famille Kinck devait périr!

—Et, selon votre dire, continuai-je d'un air de pitié railleuse, vous agissiez au compte d'une politique étrangère!

—Oh! non, pas moi, se récria Tropmann, mes complices.

—Pouvez-vous me les nommer, afin que je donne quelque créance à toutes vos fables?

—Non, je ne le puis pas, je ne le dois pas! s'écria Tropmann avec une animation extraordinaire. Conduisez-moi à Robvillier, à la place où Kinck a caché son portefeuille, et la justice saura tout.

—Vous savez bien, lui dis-je, que je n'en ai pas le pouvoir; indiquez moi seulement la place où Kinck a caché son portefeuille, comme vous nous avez indiqué la fosse de ses malheureux.

—Des bêtises! m'arrêta Tropmann en riant bruyamment, vous m'avez déjà attrapé! Votre secrétaire m'a mis déjà dans le *lac* en me promettant mon retour en Alsace quand j'ai indiqué la place du cadavre; je ne serai plus si bête et je ne me laisserai pas mordre. C'est moi qui vous conduirai à la place où est le portefeuille, ou vous ne saurez plus rien.... rien.... rien!

Il formula ces trois mots d'un ton d'autorité.

Pour piquer cet Allemand, dont l'entêtement raisonné abrégeait trop tôt les confidences, je répondis:

—Vous ne direz plus rien, parce que vous n'avez rien à dire, parce que votre fabrication de fausse monnaie, votre prétendu secret d'Etat, votre portefeuille sont autant d'inventions pour noircir vos victimes! Vous n'avez qu'un but, celui de gagner du temps avant de vous faire conduire en Alsace pour nous échapper.

—Eh bien, fit l'impudent Tropmann, me regardant d'un air goguenard, si je nourrissais cet espoir, j'aurais donc des complices? des complices que vous niez? Et si vos juges sont assez simples pour me donner cette force surhumaine qui me fait manier à la feignne pioche, une pelle, un couteau et une hachette pour tuer six personnes d'un coup, et enfouir huit cadavres, les juges ne pousseront pas, je pense, la simplicité jusqu'à croire que je filerai comme une anguille entre vos gendarmes sans le concours de certains affidés! Si j'ai des affidés, vous admettrez bien que ce ne sont pas des saints; ils peuvent aussi bien être des faux monnayeurs que des espions comme ceux que vous me donnez!

Je sentais que j'étais battu par sa logique. Je lui répondis:

—Oui, ma's vous avez tort de ternir la réputation de tous ceux qui vous entourent, surtout celle d'un honnête homme comme M. Kinck.

—Laissez moi donc tranquille, ajouta-t-il, en haussant les épaules d'un air d'impatience. Si M. Kinck avait été aussi scrupuleux que vous le prétendez, est-ce qu'il aurait dé'avec moi en Alsace? Est-ce que, pour arriver au but de notre voyage, il aurait pris une voie détournée? Est-ce qu'il se serait laissé conduire une première fois mystérieusement au fond d'un bois, au pied des ruines d'Hernenfloch où l'on trouve, par l'espionnage, par la fabrication de la fausse monnaie ou par la contrebande, des moyens faciles de fortune, quand on n'y trouve pas la mort....

—Vous êtes un homme habile, Tropmann, lui dis-je en l'observant, vous avez un esprit de combinaison qui vous sert à merveille pour décharger sur les autres tout ce qui pèse sur vous.

—Vous dites cela, monsieur Claude, reprit l'adroit Alsacien, parce que vous n'avez pas autre chose à me répondre. Cependant je n'ai, moi, ni votre éducation, ni votre esprit, ni votre expérience. Si je suis habile, comme vous dites, c'est que je dis la vérité sur mes crimes, oui, *sur mes crimes*. Vous voyez que je ne pie plus! Et, vous le saviez bien; si la famille de Kinck ne s'était pas volontairement associée à mon projet par les moyens que je vous ai indiqués, est-ce que j'aurais été son ami? Est-ce que Mme Kinck, qui ne m'aimait pas, qui m'*avait dans le ventre*, aurait dit à ses voisins, avant de se rendre à Pantin, qu'elle était bien heureuse, parce que son mari était sur le point de *gagner un million*? Et l'heure, le rendez-vous que je donnais à cette famille, dans un endroit désert, en pleine nuit, ne démontrent-ils pas qu'il s'agissait d'une affaire mystérieuse, qu'aucune préoccupation n'était de trop entre Mme Kinck et moi, le confident et l'ami de son mari? Mais tout cela aurait aux yeux, comme les complices que j'avais à Pantin et ailleurs! Du reste, vous n'avez qu'à le vouloir pour le savoir. Qu'on me ramène en Alsace. On saura tout par le portefeuille que Kinck y a laissé. On saura que, sans mes complices, instruments à une affaire *qui ne me regarde pas*, je n'aurais pas tué une famille qui était ma *pendeuse*, ma vache à lait! Ne m'était-il pas facile, après tout, de la dépouiller sans la tuer, aussi facile que de vider une chope? Maintenant, j'ai tout dit, si vous ne me croyez pas, tant pis pour vous! Si l'on ne veut pas me ramener en Alsace pour prouver la vérité de ce que j'avance, c'est qu'on ne veut pas connaître la vérité!

* *

Je rapporte textuellement cet entretien, une des plus longues conversations que j'ai eue avec Tropmann à la Conciergerie, à la veille de son jugement, quelques jours avant sa condamnation et sa translation à la Roquette.

Je la donne telle qu'elle est; si elle est absurde, son absurdité n'est pas exempte d'une certaine logique. Elle n'est pas plus inexplicable, pas plus en dehors du sens commun que les voyages mystérieux de Kinck et de Tropmann en Alsace, que les rendez-vous à Paris, la nuit, avec Mme Kinck et ses enfants.

Pour avoir complétement raison de ces absurdités, il faudrait avoir la clef de tous ces mystères qui enveloppèrent toujours les démarches inexplicables des victimes et de leur assassin.

Sinon, il faudrait admettre en dehors de ces mystères qu'un commerce impur existât entre Kinck père et le jeune Tropmann, autrement rien n'expliquerait la tuerie générale de cette famille par cet allemand.

Pourquoi détruire d'un seul coup une famille qui, pour ce misérable, était en effet une poule aux œufs d'or?

Tropmann n'était pas assez simple pour croire qu'il pouvait par sa tuerie s'emparer de la fortune des Kinck.

En réfléchissant aux aveux que m'avait faits Tropmann et en me rappelant l'affaire de Jud, je finissais par croire que Tropmann avait pu dire la vérité.

Ce qui me confirma dans mon opinion, ce fut l'attitude que prirent tous mes chefs lorsque je leur rappelai, mot pour mot, le singulier entretien que j'avais eu avec ce monstre.

Il me fut enjoint de ne rien dire des propos *absurdes* de Tropmann, de les garder pour moi, d'éarter de mes procès-verbaux tout ce qui avait trait à la politique et aux *prétendus* complices de Tropmann.

SA DERNIÈRE HEURE.

Le 31 décembre, Tropmann, condamné à mort, prenait la camisole de force, avant d'être transféré à la Roquette il signait son pourvoi

Au moment de quitter la Conciergerie, Tropmann laissait cette étrange lettre qui le dépeint sous son véritable jour: vaniteux comme le sont les criminels les plus endurcis!

Voici cette lettre avec son ortographe:

Monsieur Groslont, directeur de la Conciergerie.

Avan de monté aux aoise, je viens vous offrir mais sincer remaircimen pour vos aimable complaisance pour moi.

Du dit que vous ete un directeur sever mais vous ete juste, compatissan au malheur. Merci cher et accepté cette hautograff, la seule chose que je puisse offrir puisque le monde est si curieux d'en avoir de moi.

Si je suis condamner à mort, j'aurai pas peur si l'empereur me laisse exécuté, je vondrais monté à l'échafau le 31 janvié, le jour de la mort du plus innocen des roi.

Si c'était un effé de votre bonté, je vodrai avan de partir qu'on me fit vaisté le cacho de la raine, cette malheuse épouse de Louis 16.

Je vous salut avec respect,

J.-B. TROMANN.

Conciergerie, 30 décembre 1869.

Sur le point d'être transféré à la Roquette dans la cellule des condamnés à mort, Tropmann n'endossa pas sans protester la camisole de force.

Toujours présomptueux, il dit à ceux qui l'entouraient:

—Je suis résigné à mon sort. Mais avouez qu'on aurait pu trouver mieux que cette camisole. Elle est aussi bête que celui qui l'a inventée; il me serait facile, si je le voulais, de me débarrasser de ce supplice inhumain et inutile.

Quand il signa son pourvoir, Tropmann dit avec assurance:

—Je vais casser tout cela!

Lorsqu'on lui donna un gardien dans la voiture cellulaire le transportant de la Conciergerie à la Roquette, il dit à son compagnon de route:

—On pouvait bien vous dispenser de cette corvée. Ce n'est ni vous ni personne qui m'empêcherez de me détraire quand je le voudrai.

Une fois Tropmann à la Roquette, je ne cessai, pour ma part, de le visiter dans sa cellule.

Je craignais qu'il ne mît à exécution de sinistres projets, malgré la camisole qui ne le quittait plus.

En retournant à la Roquette avec mon secrétaire S., je conseillai à Tropmann d'écrire tout ce qu'il m'avait raconté autrefois au procureur général.

Le même soir, lorsque je revins dans sa cellule, il me remit une lettre cachetée. Cette lettre je la fis parvenir sur-le-champ.

Elle contenait ce que Tropmann m'avait dit au sujet du portefeuille.

Il le désignait comme étant un portefeuille noir enveloppé dans un foulard à carreaux rouges, enterré près de Cernay. Dans le marequin, prétendait-il, étaient renfermés les noms de ses complices.

Comme la Cour avait mis le concours des complices de Tropmann, elle ne vit dans cet aveu qu'un but, prolonger sa dernière heure.

Les recherches ne furent pas ordonnées.

Piqué par ce parti pris de l'additionnaire qui renouvelait pour Tropmann le jeu de Jud, je pris sur moi d'amener au condamné Mme D....., la propriétaire de la taverne anglaise, qui l'avait vu le lendemain du crime cacher avec l'un de ses complices que Tropmann devait retrouver mort au Havre.

Cette dame qui ressemblait à sa mère lui avait fait déjà une très vive impression. Quand il la revit dans sa cellule, il fut encore très ému et lui promit de lui écrire, de lui donner les noms de ses complices.

Cependant il n'écrivit pas à cette dame.

Lorsque je lui demandai pourquoi il n'avait pas tenu sa promesse, il me répondit:

—Par intérêt pour cette dame. Si mes complices me savaient en son pouvoir, ils la tueraient.

* *

Le 19 janvier était pour Tropmann le dernier jour.

Depuis deux jours et deux nuits la populace, très excitée à cette époque par la politique, ne cessait d'envahir la place de la Roquette. Elle riait, elle chantait la *Marseillaise* pendant que Tropmann, dans sa cellule, méditait sur sa dernière heure en lisant le *Dernier jour d'un condamné!*

Alors il entrait dans la période la plus atroce qui précède l'heure suprême où le condamné à mort a la frayeur de son supplice.

Tropmann éprouva ce combat horrible, d'espérer où la désir de vivre se mesure impulsant avec la justice qui lui crie: Tu vas mourir!

Dans cette lutte, il s'opère instantanément chez le condamné des effets physiologiques d'un caractère effrayant; il tombe dans une prostration presque comme *je ne reporte pas*, je n'aurais pas tué une famille qui était ma *pendeuse*, ma vache à lait? Ne m'était-il pas facile, après tout, de la dépouiller sans la tuer, aussi facile que de vider une chope? Maintenant, j'ai tout dit, si vous ne me croyez pas, tant pis pour vous! Si l'on ne veut pas me ramener en Alsace pour prouver la vérité de ce que j'avance, c'est qu'on ne veut pas connaître la vérité!

Je rapporte textuellement cet entretien, une des plus longues conversations que j'ai eue avec Tropmann à la Conciergerie, à la veille de son jugement, quelques jours avant sa condamnation et sa translation à la Roquette.

Je la donne telle qu'elle est; si elle est absurde, son absurdité n'est pas exempte d'une certaine logique. Elle n'est pas plus inexplicable, pas plus en dehors du sens commun que les voyages mystérieux de Kinck et de Tropmann en Alsace, que les rendez-vous à Paris, la nuit, avec Mme Kinck et ses enfants.

Pour avoir complétement raison de ces absurdités, il faudrait avoir la clef de tous ces mystères qui enveloppèrent toujours les démarches inexplicables des victimes et de leur assassin.

Sinon, il faudrait admettre en dehors de ces mystères qu'un commerce impur existât entre Kinck père et le jeune Tropmann, autrement rien n'expliquerait la tuerie générale de cette famille par cet allemand.

Pourquoi détruire d'un seul coup une famille qui, pour ce misérable, était en effet une poule aux œufs d'or?

Tropmann n'était pas assez simple pour croire qu'il pouvait par sa tuerie s'emparer de la fortune des Kinck.

En réfléchissant aux aveux que m'avait faits Tropmann et en me rappelant l'affaire de Jud, je finissais par croire que Tropmann avait pu dire la vérité.

Ce qui me confirma dans mon opinion, ce fut l'attitude que prirent tous mes chefs lorsque je leur rappelai, mot pour mot, le singulier entretien que j'avais eu avec ce monstre.

Il me fut enjoint de ne rien dire des propos *absurdes* de Tropmann, de les garder pour moi, d'écarter de mes procès-verbaux tout ce qui avait trait à la politique et aux *prétendus* complices de Tropmann.

SA DERNIÈRE HEURE.

Le 31 décembre, Tropmann, condamné à mort, prenait la camisole de force, avant d'être transféré à la Roquette il signait son pourvoi

Au moment de quitter la Conciergerie, Tropmann laissait cette étrange lettre qui le dépeint sous son véritable jour: vaniteux comme le sont les criminels les plus endurcis!

Voici cette lettre avec son ortographe:

Monsieur Groslont, directeur de la Conciergerie.

Avan de monté aux aoise, je viens vous offrir mais sincer remaircimen pour vos aimable complaisance pour moi.

Du dit que vous ete un directeur sever mais vous ete juste, compatissan au malheur. Merci cher et accepté cette hautograff, la seule chose que je puisse offrir puisque le monde est si curieux d'en avoir de moi.

Si je suis condamner à mort, j'aurai pas peur si l'empereur me laisse exécuté, je vondrais monté à l'échafau le 31 janvié, le jour de la mort du plus innocen des roi.

Si c'était un effé de votre bonté, je vodrai avan de partir qu'on me fit vaisté le cacho de la raine, cette malheuse épouse de Louis 16.

Je vous salut avec respect,

J.-B. TROMANN.

Conciergerie, 30 décembre 1869.

Sur le point d'être transféré à la Roquette dans la cellule des condamnés à mort, Tropmann n'endossa pas sans protester la camisole de force.

Toujours présomptueux, il dit à ceux qui l'entouraient:

—Je suis résigné à mon sort. Mais avouez qu'on aurait pu trouver mieux que cette camisole. Elle est aussi bête que celui qui l'a inventée; il me serait facile, si je le voulais, de me débarrasser de ce supplice inhumain et inutile.

Quand il signa son pourvoir, Tropmann dit avec assurance:

—Je vais casser tout cela!

Lorsqu'on lui donna un gardien dans la voiture cellulaire le transportant de la Conciergerie à la Roquette, il dit à son compagnon de route:

—On pouvait bien vous dispenser de cette corvée. Ce n'est ni vous ni personne qui m'empêcherez de me détraire quand je le voudrai.

Une fois Tropmann à la Roquette, je ne cessai, pour ma part, de le visiter dans sa cellule.

Je craignais qu'il ne mît à exécution de sinistres projets, malgré la camisole qui ne le quittait plus.

Le lancement du steamer le "Dupuy-de-Lôme."

C'est toujours un magnifique et imposant spectacle que celui du lancement d'un navire; mais ce spectacle devient véritablement grandiose, quand le bâtiment qu'il s'agit de mettre à l'eau, possède les proportions de celui que lançaient hier les Forges et Chantiers de la Méditerranée.

Le *Dupuy de Lôme* est, en effet, le steamer le plus long qui ait encore été construit dans ce magnifique établissement.

Aussi, le public n'était-il porté en foule au chantier, pour assister à cette intéressante opération. Mon cœur en croire que tout le Havre s'y était donné rendez-vous, tant était grand le nombre des spectateurs qui s'étaient réunis dans la plaine de l'Eure; et, après dix heures et demie, quand l'opération du lancement a été terminée, on aurait vraiment cru assister au retour des Courses, tant était nombreux le défilé des voitures.

Vers neuf heures, le général de Gravilla-Sainte-Honorine, suivi de M. A. Cameron, directeur des Forges et Chantiers de la Méditerranée, et des ingénieurs,—a procédé à la bénédiction du grand steamer. Puis, aussitôt après, eut lieu le lancement. Les opérations préliminaires du lancement, sous l'habile direction de M. Marmiesse, ingénieur.

Mme Georges Dupuy de Lôme, marraine du navire, et belle-fille de M. Dupuy de Lôme, sénateur,—qui, comme nous l'avons annoncé, était venu, tout exprès, de Paris, pour assister à la cérémonie,—s'est rendue à l'avant du navire, et, à l'aide d'une hachette, entourée de rubans tricolores, a coupé la corde traditionnelle.

Au signal "d'attente", deux cents ouvriers se rendent, enfin, à leurs postes respectifs et attendent, la hanche en arrêt, le second signal de "coupe", qui ne tarde pas à se faire entendre. Alors, les deux cents masses frappent les coins, placés sous la quille du navire, avec un ensemble et une régularité admirables. C'est d'un effet saisissant de voir ces deux cents marteaux se relever et s'abattre ainsi, comme mus par un ressort automatique.

Mais, bientôt, le bruit des marteaux cesse de se faire entendre, car on vient de donner le signal du "secours", et, tout aussitôt, les ouvriers s'emparent d'un levier les morceaux de bois qui soutiennent le navire. C'est là un travail relativement assez long.

Enfin, le dernier signal est donné: c'est celui des "chefs". On enlève ce dernier instrument, qui, seul, retient encore le navire au chantier. Immédiatement, l'énorme masse s'ébranle; elle commence par glisser imperceptiblement sur son bar; puis, peu à peu, le mouvement s'accentue; enfin, le *Dupuy de Lôme* s'élance dans la mer, et prend majestueusement possession de son nouvel élément.

Deux remorqueurs, le *Jean-Bart* et le *Neptune*, venus à cet effet, s'emparent du grand steamer, et le ramènent, vers onze heures, au port, où il a pris place sous le mâture du bassin de l'Eure.

Chacun s'accordait à reconnaître les belles façons du nouveau steamer, et l'élégance de ses formes. Le *Dupuy-de-Lôme* mesure 115 mètres de long, 12m,19 de large, et 9m,50 de creux. Sa machine, à l'embarquement de laquelle il va procéder, sera de 1500 chevaux effectifs. Il devra donner douze nœuds aux essais, et dix nœuds en service. Sa jauge brute est de 3,378 tonneaux 458, et sa jauge nette de 2,671 tonneaux 600. Son volume total utilisable pour marchandises, émigrants et soutes de réserve, est de 6,718 mètres cubes 550. Il pourra transporter dans ses deux entreponts 1,240 émigrants.

Après l'opération du lancement, un grand déjeuner a été offert aux invités, dans les salons de Frascati, par MM. le président et les administrateurs de la Compagnie commerciale de Transports à vapeur. Ce déjeuner a été servi avec ce cachet de distinction qui caractérise notre bel établissement havraise. Il réunissait presque tout notre monde commercial et maritime du Havre, ainsi que plusieurs personnages éminents de Paris.

Le *Dupuy-de-Lôme* fera son premier départ sur New-York et la Nouvelle-Orléans.

Quand la flotte de la Compagnie commerciale de Transports à vapeur sera terminée, elle se composera donc de sept splendides paquebots. Mais comme l'a dit M. Dupuy-de-Lôme dans son discours d'hier, ils ne se bornent pas les désiderata de cette Compagnie. Si comme il faut l'espérer, le succès couronne ses efforts, ce n'est pas seulement sept navires qui composeront sa flotte, mais bien quatorze. Nous désirons bien vivement que ce vœu se réalise pour les intérêts généraux du port du Havre comme pour ceux de cette belle Compagnie française.

[*Le Journal du Havre*, du 6 février.]

—Nous signalons à l'attention de nos lecteurs l'annonce de la maison F. Warlein qui se trouve tout à une des pages intérieures du journal. A ceux qui ne connaissent pas cette maison, nous dirons qu'elle fabrique un rasoir-plume aussi plus variables par sa parfaite trempe à dans ses relations d'affaire avec le public, les excellents plumes qu'elle vend, et surtout, les prix modiques auxquels elle les vend.

Des nombreux instruments que vend M. Warlein, le plume Chinoise est de la meilleur. Connu depuis existante ans, il peut se servir d'élégant. Le plume Matzubah, en usage lui depuis dessus sans limit d'une vogue telle qu'il a presque détrôné les plumes ingrates. Il ne est aussi agréable à son, le toucher, le travail, le durée et se vend à meilleur marché. M. Warlein vient nous le plume Halcon dont se sert Paul dans son ahan, ainsi en voyageant. Les prix de la maison sont si modiques et de conditions si faciles, que personne ne doit se priver du plaisir de posséder un plume

Que je souhaiterais être toi pendant deux heures! dit une femme à son mari, en l'embrassant avec la plus vive tendresse.

—Et pourquoi, ma chérie!

—Mais, parce que l'habiterais un costume neuf à ma petite femme.

Monsieur X..... allume un cigare et fait une affreuse grimace.

—Jean-Baptiste, dit-il à son domestique, où diable avez-vous pris ce cigare-là!

—Dans la boîte bleue, monsieur.

—Imbécile! Vous avez donc oublié que la boîte bleue, c'est pour mes amis!

Un candidat essaye de convertir à ses idées un pochard.

—S'agit pas de tout ça! Etes-vous pour ou contre le phylloxéra?

—

A la halle!

Un petit garçon, arrêté devant l'étalage d'une marchande de poissons, s'amuse à les retourner dans tous les sens.

—Que fais-tu à mes poissons? lui dit-elle.

—Je leur demande des nouvelles de leur pays.

—Et que te répondent ils?

—Ils me répondent qu'il y a plus de quinze jours qu'ils l'ont quitté.

Un jeune sous-préfet a pris la douce manie d'ajouter une particule à son nom depuis que l'auteur de ses jours, devenu sénateur, fréquente les salons de la basse cour.

Dernièrement, après avoir entropié au piano un "beau Danube bleu" quelque-que devant un auditoire de maîtres et de conseillers d'arrondissement, il s'écria à brûle-pourpoint:

—Savez-vous que ma famille remonte aux Croisades! Un de mes ancêtres a accompagné l'empereur Barbe-rousse...

—Au piano? demanda quelqu'un.

—A propos du match engagé entre MM. Vignaux et Slosson, voici sur le jeu de billard quelques détails historiques:

Le noble jeu de billard, jeu favori de Louis XIV, remonte aux époques les plus reculées. Sa forme a subi des modifications à travers les siècles et il est arrivé jusqu'à nous sous la forme que nous connaissons après avoir été dans son origine un jeu du boulon que tous les peuples ont pratiqué.

Sa dénomination dérive de bille.

C'est le grand roi Soleil qui a mis, en France, à la mode le jeu de billard. On l'a qualifié de noble depuis ce temps là.

Louis XIV avait la digestion fort troublée après le souper. Ses médecins lui conseillèrent, comme exercice très salutaire, le jeu de billard, et on établit dans un salon voisin de l'Œil-de-Bœuf une table disposée à cet effet.

Les courtisans admirent au souper du monarque faisant galerie et applaudissant aux cramboliges et aux bons de l'élégant joueur qui se plaisait beaucoup à s'exercer avec le duc de Villeroi, qui, d'ailleurs, était, et avec M. de Camillard, qui fit sa fortune politique grâce à son habileté à un jeu.

Mme de Maintenon pénétrait voir le roi assis aux tables de brelan et était fort contrariée de le suivre au jeu de billard. Mais il fallait condescendre aux volontés du maître et Mme de Maintenon marquait elle-même les points des joueurs en plaisantant Louis XIV sur son infériorité.

Plus tard, l'adroite épouse détira chez elle et fit rester le soir le monarque devenu vieux en faisant jouer devant lui, les jeunes élèves de Saint-Cyr. Alors le billard fut oublié.

Sous Louis XIV, la table de billard était loin de réunir les perfections qu'elle a de nos jours. L'élasticité des bandes était nulle; les blouses excessivement larges et béantes rendaient très faciles les blocs au même.

Les queues n'avaient pas de procédés et il était peu aisé de faire de l'effet avec une queue ainsi.

La forme du billard ne s'est guère modifiée avantageusement et d'une manière élégante que dans le courant de ce siècle. Jusqu'en 1830 il a conservé sa surface carrée, des pieds disgracieux et lourds. Aujourd'hui le billard est une importante pièce de menuiserie et d'ébénisterie. De plus c'est une œuvre de précision mathématique.

Le procédé, c'est-à-dire la petite pièce de cuir de l'extrémité de la queue fut appliqué par le professeur Mangin, il y a soixante ans environ. Ce Mangin jouissait d'une réputation européenne. Sous la Restauration il était le professeur de billard du duc de Berry, du duc d'Angoulême et du comte d'Artois. Ce dernier devenu roi faisait venir fréquemment aux Tuileries le célèbre professeur et jouait avec lui plusieurs heures de la soirée au billard. Mangin est mort vers 1840.

On a comparé depuis Mangin des champions beaucoup plus forts. Au café du Grand-Balcon, à Fourvière, à Lyon, au café des Mille-Colonnes, au café de l'Opéra, à Paris, et dernièrement à Lyon, au café des Mille-Colonnes, au café de l'Opéra, à l'entaminé de Paris, on a simultanément applaudi les illustrations parisiennes du jeu de billard que voici: Foyens, Berger, Désiré, Scrot, Charles, Lucien, Eugène, Romain, Constant Nisi, Raymond, Barthélemy et Vignaux, le rival de Slosson.

Entrepôt de Tapis et de Toiles-Cirées.
ELKIN & CIE,
100..RUE DU CANAL..100
Reçoivent des nouveautés en tapis
AXMINSTER,
MOQUETTE,
VELOURS
et BRUXELLES.
Ayant des bordures se marient avec et en le décorer.
DEVANTS DE CHEMINÉES ET TAPIS ORIENTAUX.
TAPIS DE BRUXELLES,
à soixante-quinze cents la yarde et au dessus.
TOILES CIRÉES
et Linoleum pour Planchers
Rideaux et Etoffes à Rideaux,
Dessins nouveaux et élégants en dentelle unique
SOIES CRUES
de qualités et genres divers.
Stores de Fenêtre.
Blanc Crème, Jaune, Rouge, Bleu, Ecossais & dessins transparents.
Stores à dessins Opaques.
NATTES
COCO, NAPIER ET CANTON.
Grande variété de Franges nouvelles
1 fév 26—au 17 sept 82
GRANDE OUVERTURE
—DE—
MODES
CHEZ
LELAND.
Les dames seront de plaisir à inspecter le stock varié et varié tout dans la Rue Canal, elles sont entièrement nouveaux et sont tous de chez, des derniers cris de la Mode. L'assortiment comprend des Bonnets, Chapeaux, Fleurs, Plumes, Corsages, Rubans, Plushes, Satins, Velours, Crêpes, Dentelles, Corsets, Rouches, Cols et Manchettes, Jour de Fantaisie, Ornements de tête, Bonnets, Mécaniques, Ornements de tête, Bas et à tricot, Perles, Perlées, Satins à corsage et Pelleriens de tête, etc, le tout aux prix même prédits ci-vants:
Chapeaux de paille et Bonnets..15c et au-dessus.
Chapeaux garnis de.....$2 00 à $3 75
Chapeaux garnis.....2 00 à 6 00
Bonnets garnis.....1 50 à 4 00
Chapeaux garnis de New York..1 00 à 6 00
Bonnets garnis de New York..1 00 à 6 00
Chapeaux importés de France..12 00 à 30 00
Corsets.....1 75 à 3 25
Corsets de coutil pour dames.....2 75 à 3 50
Corsets F. D. variétés.....2 75 à 3 50
Mouchoirs de tête.....20 à 35
Mouchoirs de cou, R. S.....30 à 50
LELAND,
185--RUE DU CANAL--185
27 oct 1an
J. STRAUSS,
Courtier de Change
—ET—
Agent de Propriétaires Sonctors.
6 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, Lou.
ATTENTION spéciale commerce à la vente et à la location des magasins et des maisons de rapport, de même qu'aux recouvrements des loyers.
Argent, argent prêté sur hypothèque de tous genres et sur billets de première hypothèque.
Placements rémunérateurs et sûrs faits pour les personnes désirant faire fructifier leurs fonds.
Intermédiaire Bourses avec plaisir, relativement aux actions, bons, mandats et tous autres genres de valeurs sur le marché.
56fv—1m

INSTITUTIONS.
LOUISIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.
(Anciennement Institut D'Aquin.)
S.....Septembre.....100
L'OUVERTURE de la 12me session annuelle de cet Institut a eu lieu le 5 septembre 1881. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus usitées. Pour la musique, la direction a cet assurée le concours du professeur H. ROLLING. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nlle-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés ... des pensionnaires et des externes. Prix modérés. Pour circulaire etc., s'adresser ... HAL D. ALLEN, Président.
1 janv—1an

Dentistes
C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, immédiatement après la rue Bienville, formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans la pratique de leur art.
Prix de pulpes artificielles.

GEO. P. MALONEY,
D. D. S. Boucicot diplômé.
150 rue du Canal.
Anciennement des collèges dentaires de la Pennsylvanie et de la Nouvelle-Orléans.
Dentiste de ses deux Universités.
Extraction des dents sans douleur.
17 janv—1 an

JAMES S. KNAPP,
Chirurgien dentiste,
A transporté son cabinet de No 15, rue Carondelet, au No 112 rue du Canal, coin St Charles.
Le Dr Knapp réfère le public à ses nombreux clients pour témoigner de son habileté dans toutes les opérations qui ressortent de son art. Il extrait les dents aux pauvres et les soulage gratuitement, le mercredi, de 2 h. à 4 h., et le dimanche, de 9 h. à 11 h.
Quand on veut conserver ses dents, on exerce beaucoup plus discrètement dans le choix du dentiste auquel on s'adresse, et on n'attend pas que la douleur vous force d'aller le voir.
7 janv—3m

JOSEPH BAUER,
DENTISTE,
130 - - - Esplanade - - - 130
Près Rampart.
31 janv—1an D Ms J

VOULEZ-VOUS VOIR?
ET VOIR PARFAITEMENT?
ALLEZ ALORS CHEZ
E. CLAUDEL, opticien,
Anciennement chez C. DUHAMEL
96 rue du Canal, près Camp,
Où vous trouverez une paire de LUNETTES en or, argent, en acier ou en nickel.
VERRES de tout genre.
Véritable cristal de roche
Essayez-le et vous n'aurez affaire à personne autre.
Réparation de LORGNONS D'OPERA.
Réparation de tous les INSTRUMENTS d'optique, de mathématique, de marine et de phitisophie.
Batteries électriques, Microscopes, etc.
Thermomètres, Verres ... Instruments ... etc.
20 janv—

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.
Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent.
En cas de décès ou d'absence, leurs ayants ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.
Abadie, Jean Marie; Aillebeurg de Saint-Vincent; Alexandre; Bayeux le Doyer, Adélaïde; Bédard, Alphonse; Barrère, Paul; Bellot, Baptiste; Blanchet, Jean Bte; Bahouet, Clément et Rey, François; Bonneau, Mme née Jeanne Cornelius; Brochard, Eugène; Chaves, Auguste; Chavet, Jules; Condarie, Etienne; Clarence, Dominique; Chotet, Raoul; Claverie, Antoine Pyrénées; Colard, Jn François Sévère; Courbon, François; Chabaud, Garth de; Dupont, Benjamin; Desdinne, Paul; Dupont garnis de New York; Dupont garnis de New York; Chapeaux importés de France; Fontan, Marc; Fontan, Marcel; Fuillet, Louis; Gaillard, Jean; Gaillard, Bernard; Petit, Jean Pierre; Perrel, Edouard; Pons, M et Mme; Picard, Léon; Pelly, Frédérick; Rabelais, Ternaux, Jean; Ternaux, Jean Pierre; Vo nec Deron; Unsworth, Edouard.
Les Français sujets aux 28 jours de service militaire peuvent adresser au Département de la Guerre, par l'intermédiaire du Consulat, une demande de dispense, s'ils négligent cette formalité s'exposent à la rigueur de la loi.
La Nlle-Orléans, le 1er février 1882.
Le Consul de France,
Vicomte PAUL D'ARMAS
1 fév—

Sano MONOMO, sang-dragon, et ... du pour Rome, 140 St Louis et 101 Bienville ... recommandé pour toutes les maladies de femmes et d'enfants ... Elle guérit ... guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dysmenorrhée difficile chez les femmes ... les vers chez les femmes et les enfants, les douleurs aux jambes. Chambre pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon médecin ... Elle guérit en ... temps. Fidèle à toute heure. Expérience ... depuis 25 ans, elle se recommande